



Syndicat National des  
Personnels de l'Éducation et  
du Social

Région SUD EST

06 43 44 93 82 – 07 76 11 53 21



## APPEL A LA GRÈVE ET A LA MOBILISATION LE 30 SEPTEMBRE 2021

### **CONSTRUISONS COLLECTIVEMENT LA RÉSISTANCE POUR UNE JUSTICE DES MINEURS PROTECTRICE ET ÉMANCIPATRICE**

Depuis plusieurs années maintenant, la Justice des mineur.es est sans cesse détricotée. Depuis deux ans, nous subissons une accélération des réformes avec la mise en place du Bloc Peine et, désormais, du Code de Justice Pénale des Mineurs. Le dialogue social a été piétiné. L'expertise des professionnel.les de terrain et la voix des associations et collectifs agissant pour la protection de l'enfance ont été niées.

Le 30 septembre, le CJPM sera mis en œuvre dans les tribunaux, ce qui signifiera concrètement la fin de l'ordonnance de 45 et donc la fin d'une certaine idée de la primauté de l'éducatif. Pourrons-nous encore penser notre travail en dehors de mesures de probation ? Quel sera le sens de nos métiers ? Que deviendra notre travail avec les adolescent.es et leurs familles ? Le travail éducatif avec ces adolescent.les en grande difficulté, peut-il se concilier avec les notions de justice rapide et de délais toujours plus contraints ? Nous pensons que NON. Nous pensons que ce code entrainera une Justice des mineur.es toujours plus répressive avec les conséquences en termes d'accroissement de l'enfermement et de conditions de travail au rabais.

Nous devons continuer de défendre nos valeurs éducatives. Nous pouvons, ensemble, trouver une alternative pour un code de justice des enfants protecteur et émancipateur.

**Toutes et tous ensemble en grève, le 30 septembre  
Pour construire des résistances au CJPM**

**Rassemblement devant l'université d'Avignon à 9h30**

**Rassemblement devant le Tribunal Judiciaire de Marseille A 12h**

Nous ferons une conférence de presse et demanderons une audience au président du Tribunal Judiciaire avec nos partenaires inscrits dans le collectif Justice, les avocats du Syndicat des Avocats de France, les avocat.es du barreau, les magistrat.les du Syndicat de la Magistrature.

A 14h, nous serons en assemblée générale de grévistes à la Dt du 13 pour débattre des suites.